

Programmes d'éducation en français de la C.-B.

Programmes en français	Qui?	Quoi?	Où?	Quand?	Pourquoi?
Programme francophone	Les élèves dont les parents sont admissibles en vertu de l'article 23 de la <u>Charte</u> <u>canadienne des droits et</u> <u>libertés</u>	Toutes les matières sont enseignées en français (à l'exception de l'anglais)	Un seul conseil scolaire dans toute la province; il comprend 40 écoles réparties aux quatre coins de la province	De la maternelle à la 12º année	 Apprendre le français langue première et l'anglais langue première dans un milieu francophone Construire son identité personnelle en tant que personne francophone Obtenir un Diplôme Dogwood ET un Diplôme de fin d'études secondaires en Colombie-Britannique, démontrant que l'élève a fait sa scolarité au sein du programme francophone
Immersion française	Tous les élèves (il n'est pas nécessaire que les parents parlent français)	La langue d'instruction principale pour toutes les matières est le français, mais des cours en anglais sont progressivement ajoutés au programme au fil des ans	Quarante-sept conseils scolaires dans la province et de nombreuses écoles indépendantes	Immersion précoce : les élèves commencent en maternelle/1re année et peuvent poursuivre le programme jusqu'en 12e année Immersion tardive : les élèves commencent en 6e année et peuvent poursuivre le programme jusqu'en 12e année	 Devenir bilingue Se sensibiliser aux cultures francophones Obtenir un Diplôme Dogwood ET un Diplôme de fin d'études secondaires en Colombie-Britannique
Français intensif	Tous les élèves (il n'est pas nécessaire que les parents parlent français)	Première moitié de l'année : enseignement en français Deuxième moitié de l'année : enseignement en anglais	 Quatre conseils scolaires : SD 75 Mission SD 39 Vancouver SD 6 Rocky Mountains SD 36 Surrey 	En 6° et en 7° année	 Acquérir rapidement des aptitudes pour communiquer avec conviction en français Accroître la compréhension et l'appréciation des cultures francophones Comprendre les possibilités en matière d'éducation, d'emploi, de vie sociale et de voyage offertes par l'apprentissage du français
Français de base	Tous les élèves (il n'est pas nécessaire que les parents parlent français)	De une à trois périodes d'instruction par semaine	Offert par la plupart des conseils scolaires et écoles indépendantes	La plupart des conseils scolaires offrent ce programme aux élèves de la 5° à la 12° année (seuls quelques-uns l'offrent avant la 5° année)	 Communiquer avec conviction en français Accroître la compréhension et l'appréciation des cultures francophones Comprendre les possibilités en matière d'éducation, d'emploi, de vie sociale et de voyage offertes par l'apprentissage du français